

Avant-Propos

Guy Bruit, Michel Casevitz

DANS **RAISON PRÉSENTE 2022/1 N° 221**, PAGES 2 À 3
ÉDITIONS **UNION RATIONALISTE**

ISSN 0033-9075

DOI 10.3917/rpre.221.0002

Date de mise en ligne : 12/04/2022

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-raison-presente-2022-1-page-2?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Union rationaliste.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

AVANT-PROPOS

En 1539, à Villers-Cotterêts, fut signée l'ordonnance faisant du français la langue officielle dans tous les actes de justice, au lieu du latin ; 482 ans après, le français est la seule langue officielle de la France et constitue le trait d'union de l'*Organisation internationale de la francophonie* (OIF), qui réunit 88 États ou gouvernements (54 membres, 27 observateurs, 7 membres associés). Il y a actuellement quelque 300 millions de francophones.

Quelle langue parlent-ils ? Voilà la question que nous posons dans ce volume de notre revue. Il y a une seule langue française, mais il y a presque autant de formes de français que de pays membres de la francophonie. Nous ne pouvions pas décrire la situation de tous ces français, tâche immense et impossible, nous avons choisi quelques pays, quelques problèmes qui sont posés, pour décrire l'état présent du français sous ses différentes formes et dans différents lieux.

Inscrire dans la Constitution que le français est la langue de la République, c'est poser qu'il est un élément fondateur de la nation et qu'il est le garant de son unité.

Au vu des chiffres il apparaît que la francophonie témoigne de la présence du français à travers le monde, présence maintenue non pas contre l'histoire et l'évolution du monde, mais par l'histoire.

Que cache cette unité de la langue française ? Non pas l'uniformité, mais la diversité. Non pas la décadence ou la désintégration, en dépit de certains discours très médiatisés. Non pas la mort annoncée, mais la vie sans cesse renouvelée et créative. Le français est une langue vivante, et cette vie se manifeste grâce à de nombreux apports, qu'ils viennent d'outre frontières ou des fractures mêmes de notre société.

Quant à la francophonie, il est vrai que le français n'est plus ce qu'il était quand on le parlait et l'écrivait dans toutes les cours de l'Europe. C'était un moment de l'histoire ; c'est un autre moment que nous vivons aujourd'hui. Le français garde une dimension internationale, mais ce n'est plus la même. La francophonie, dans son nouvel espace, est un autre produit de l'histoire. Très lié à l'expansion européenne, il a joué, en s'implantant au Canada, un rôle non négligeable dans la configuration de l'Amérique du Nord ou dans l'espace des Caraïbes. Mais plus encore, il est le produit de notre histoire coloniale. C'est cette histoire, dont il est difficile de sortir, qui explique sur le continent africain la permanence du français comme langue de communication, langue politique et diplomatique, langue

de culture (le développement d'une littérature africaine de langue française en témoignage).

Ce sont ces deux aspects du français aujourd'hui, en France, et à travers le monde, que nous avons essayé d'esquisser dans le dossier que nous avons constitué et que nous vous présentons.

On trouvera d'abord des articles sur le français – et d'autres langues en France.

Bernard Schmid expose le point de vue du juriste sur l'action que peuvent avoir légalement sur la langue les pouvoirs législatif et exécutif sans que soit lésée la liberté d'expression.

Gilles Siouffi étudie les diverses facettes du français parlé dans l'Hexagone, tandis qu'Abdelhafid Hammouche montre les rapports entre l'arabe et le français et que Roland Pfefferkorn montre que le français s'est imposé en Alsace et en Moselle depuis la fin de la guerre en 1945, au détriment des parlers germaniques. Comme la langue n'est pas seulement orale, on accompagnera avec passion Anne Vanbrugghe qui étudie la langue des signes française, « langue de la République ». Michel Casevitz examine le « bon usage des dictionnaires », en particulier comment l'usage y justifie l'introduction des néologismes. Enfin, Bruno Perreau aborde un problème très actuel, celui de l'écriture inclusive, en montrant que l'imagination s'exerce en toutes directions pour que la langue soit « genrée » – sans oublier que depuis longtemps il y a, notamment dans les papiers officiels d'identité, des traits spécifiques d'écriture inclusive.

Deux articles nous entraînent dans des lieux où le français est parlé et écrit, non sans beaucoup de problèmes en suspens : Caroline Juillard étudie en détail le français tel qu'il est parlé en Afrique et Janick Auberger montre que le français au Québec est lui-même un problème politique.

Enfin, l'écrivaine Leslie Kaplan montre comment se développe en France la langue du néo-libéralisme, dans un savoureux article (« le stade grotesque ») que lui ont inspiré les récentes paroles d'une ministre déléguée à l'Industrie.

Guy Bruit & Michel Casevitz